



DEPARTEMENT DE LANGUES ET CIVILISATIONS
HEBRAÏQUES ET JUIVES

SOMMAIRE

*IL EST IMPORTANT DE CONSULTER L’AFFICHAGE OU LES ÉDITIONS ULTÉRIEURES
POUR ÊTRE INFORMÉ D’ÉVENTUELS CHANGEMENTS*

PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE LANGUES ET CIVILISATIONS HEBRAIQUES ET JUIVES	3
ORGANISATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT	5
<i>I - Inscriptions administrative et pédagogique</i>	6
<i>II - Equivalences de diplômes de 1^{er} cycle</i>	7
<i>III - La possibilité de cumul des deux premières années de DULCO</i>	7
<i>IV - Modalités du contrôle des connaissances, modalités d’examen, coefficients</i>	8
<i>V - Enseignement par correspondance (INALCO/CNED)</i>	11
<i>VI - Conditions de passage à l’étape supérieure</i>	12
<i>VII - Filières professionnelles et programme Erasmus</i>	13
VIII Tutorat	13
PREMIER CYCLE	14
<i>I - Présentation générale de l’enseignement de 1^{er} cycle</i>	14
<i>II - Présentation et structure des diplômes</i>	16
<i>III - Descriptif des Eléments pédagogiques (EP) de 1^{er} cycle</i>	19
DEUXIEME CYCLE	23

<i>I - Conditions d'admission en 2^{ème} cycle</i>	23
<i>II - Présentation générale de l'enseignement du 2^{ème} cycle</i>	24
<i>III - Présentation et structure des diplômes de 2^{ème} cycle - 1^{er} niveau</i>	25
<i>IV - Descriptif des Unités d'enseignement (UE) de 2^{ème} cycle - 1^{er} niveau</i>	26
<i>V - Présentation et structure des diplômes de 2^{ème} cycle - 2^{ème} niveau</i>	30
<i>VI - Descriptif des Unités d'enseignement (UE) de 2^{ème} cycle - 2^{ème} niveau</i>	31
DEA/DOCTORAT	33
VIE UNIVERSITAIRE	35
VIE PRATIQUE	36
CONVENTIONS ET RELATIONS INTERNATIONALES	36
CONFERENCES	36

DEPARTEMENT DE LANGUES ET CIVILISATIONS
HEBRAÏQUES ET JUIVES

Les étudiants du département auront avantage à consulter, pour des enseignements complémentaires, les brochures pédagogiques des autres départements de l'INALCO voisins géographiquement ou recouvrant des aires culturelles communes, ainsi que les brochures des filières et diplômes spécialisés : CPEI Centre de préparation aux échanges internationaux, HEI Hautes études internationales, TAL Traitement automatique des langues, IM Ingénierie multilingue, CI Communication interculturelle (cf brochures spécifiques ou s'adresser au service de gestion des étudiants, 2, rue de Lille).

PRESENTATION DU DEPARTEMENT

◆ SIEGE ADMINISTRATIF DU DEPARTEMENT
DE LANGUES ET CIVILISATIONS HEBRAÏQUES ET JUIVES :

Centre universitaire de Clichy

104-106 Quai de Clichy, 92110 Clichy (M^o Mairie de Clichy, Bus: 54 ou 74), ☎ 01 41 40 89 20

◆ DIRECTEUR DU DEPARTEMENT : M. JOSEPH TEDGHI ☎ 01 41 40 89 27

◆ ADMINISTRATION DU CENTRE : Mlle Ludvine Hysoulet ☎ 01 41 40 89 29

◆ Secrétariat pédagogique : ☎ 01 41 40 89 27

◆ Centre de documentation: ☎ 01 41 40 89 54

◆ Laboratoire des langues de Clichy: M. Vespérini, ☎ 01 41 40 89 33

◆ Bibliothèque du Centre de Clichy : Mlle Plessis, ☎ 01 41 40 89 66

◆ Langues enseignées : - *hébreu*
- *judéo-arabe*
- *judéo-espagnol*
- *yiddish*
- *araméen*

Remarque : L'araméen est enseigné dans le cadre d'un EP ou d'une UE à partir de la troisième étape de Dulco et ne constitue qu'une partie de cet EP ou de cette UE. Ce n'est qu'à partir de la quatrième année (licence), dans le cadre de l'enseignement du Talmud, que l'enseignement de l'araméen constitue une UE à part entière.

ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT

ATLAN Gabrielle. (M.C.).....	langue et littérature hébraïques
AYOUN Richard (M.C.).....	civilisation d'Israël
BODI Daniel (M.C.).....	Bible et araméen
COHEN Rina (R).....	langue hébraïque
DANAN Jules (M.C.).....	langue et littérature hébraïques
FELLOUS Sonia (C.C.).....	art juif
GRYNBERG Anne (P.U.).....	civilisation d'Israël
GUETTA Alessandro (P.U.).....	langue et littérature hébraïques
HADAS-LEBEL Mireille (C.C.).....	langue hébraïque
ITZHAKI Macha (M.C.).....	langue et littérature hébraïques
KESSLER MESGUICH Sophie (C.C).....	langue hébraïque
M. L (L).....	langue hébraïque
MREJEN-OHANA Simone (ATER).....	langue hébraïque
NIBORSKI Isidoro (M.C.).....	yiddish
PERLEMUTER Lily (M.C.).....	langue et littérature hébraïques
SERFATY Nicole (C.C.).....	judéo-arabe
SHILO Dorit (L).....	langue Hébraïque
TEDGHI Joseph (P.U.).....	langue et littérature hébraïques - judéo-arabe
VAROL Marie-Christine (C.C.).....	judéo-espagnol
WOOG Agnès (P.R.A.G.).....	langue et droit hébraïques

ORGANISATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

Les enseignements du Département de langues et civilisations hébraïques et juives (langue, littérature, civilisation) sont dispensés à l'INALCO au Centre Universitaire de Clichy.

L'enseignement de l'hébreu moderne à l'INALCO s'adresse:

- aux étudiants désirant suivre le régime du **contrôle continu** (assiduité obligatoire aux cours) ou de l'**examen final**. La connaissance préalable de la langue n'est pas requise.
- aux étudiants ne pouvant pas suivre les cours à l'INALCO mais désireux d'acquérir les diplômes : enseignement assuré conjointement par l'INALCO et le Centre national d'enseignement à distance (**CNED**).
- à des **auditeurs libres** qui ne visent pas l'obtention de diplômes.

Le statut d'auditeur libre est ainsi défini à l'Inalco : « Un auditeur libre est une personne âgée de plus de 18 ans non titulaire du baccalauréat. Un auditeur libre peut suivre librement tout cours de premier cycle après en avoir fait déclaration sur un formulaire ad hoc auprès du secrétariat pédagogique concerné. Un auditeur libre ne peut en aucun cas être autorisé à passer des examens. S'il était toutefois autorisé à y participer ses notes, quelles qu'elles soient, ne pourraient en aucun cas être saisies ou conservées de quelque manière que ce soit. »

- à des étudiants déjà inscrits dans une autre université désirant suivre certains éléments pédagogiques (EP) à l'INALCO en "**mineure**" (4 EP au maximum à obtenir sur un maximum de 3 ans).

L'enseignement se déroule selon les trois cycles propres à l'enseignement supérieur:

1^{er} cycle: 1^{ère} année (étape)

2^e étape = Certificat de langue et civilisation (hébreu moderne)

Certificats bilingues de langue et civilisation (langue juive/hébreu moderne par exemple)

3^e étape = **D**iplôme **U**nilingue de **L**angue et **C**ivilisation **O**rientales (hébreu moderne) :

DULCO.

Le **DULCO** est un diplôme équivalent au **DEUG**

2^{ème} cycle: 4^e étape =

Licence de langues, littératures et civilisations étrangères (hébreu moderne)

Licence d'hébreu moderne **mention FLE** (Français Langue Etrangère)

5^e étape = **Maîtrise** de langues, littératures et civilisations étrangères (hébreu moderne)

3^{ème} cycle: 6^e étape = **D. E. A.**

Ensuite **Doctorat** préparé en 3 ans.

1) L'inscription administrative s'effectue au siège de l'INALCO (2, rue de Lille).

Elle est obligatoire pour pouvoir bénéficier du statut d'étudiant ou d'auditeur libre à l'INALCO.

Elle s'effectue entre le 08/07/2002 et le 23/07/2002 pour les bacheliers de 2002 et entre le 03/09/2002 et le 18/10/2002 pour les étudiants de premier cycle et de licence ainsi que pour les titulaires de la maîtrise désireux de s'inscrire en DEA.

Les étudiants de maîtrise, qui n'auront pas soutenu leur mémoire avant le 15/12/2001 doivent s'inscrire administrativement avant le 15/01/2003.

Aucune inscription administrative ne sera possible en dehors de ces dates.

2) L'inscription pédagogique est votre inscription aux examens.

Elle est obligatoire.

Sans elle vous ne pourrez en aucun cas participer aux examens.

Elle se fait par courrier exclusivement, après avoir retiré un dossier, simultanément à l'inscription administrative, 2rue de Lille, ou postérieurement à celle-ci auprès du secrétariat pédagogique, à Clichy.

Elle doit parvenir au secrétariat pédagogique, par voie postale exclusivement, au plus vite et avant le 30/11/2001 délai de rigueur.

Les étudiants de maîtrise qui s'inscriraient entre le 15/12/2002 et le 15/01/2003 ont jusqu'au 15/01/2003 pour effectuer leur inscription pédagogique.

Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

3) Les étudiants qui suivent leurs cours par le CNED doivent s'inscrire administrativement et pédagogiquement à l'INALCO : le CNED est un **centre de formation**. Seul l'INALCO organise les examens et délivre les diplômes.

- Attention : le formulaire d'inscription pédagogique permet au secrétariat pédagogique d'enregistrer vos éléments pédagogiques ou unités d'enseignement ainsi que votre groupe de langue et de vous inscrire aux examens.

Vous pouvez vous inscrire à un maximum de :

- 12 EP par an en Dulco, 13 EP pour les étudiants qui bénéficient du cumul des deux premières étapes de Dulco
- 8UE en licence plus, éventuellement, 4EP de Dulco à rattraper au maximum
- 3UE+ le mémoire en maîtrise plus, éventuellement, 2 UE de licence à rattraper au maximum

N'oubliez pas de signaler le plus rapidement possible au secrétariat tout changement d'adresse ou de nom de famille.

Il convient de rappeler le **numéro de dossier figurant sur la carte d'étudiant** dans toute correspondance avec le secrétariat et sur les copies d'examens.

II - EQUIVALENCES DE DIPLOMES

Uniquement pour les 1^{er} et 2^{ème} cycles :

Les étudiants déjà titulaires de diplômes universitaires qui souhaitent obtenir une équivalence pour un diplôme ou des Eléments pédagogiques ou Unités d'enseignement à l'INALCO doivent se renseigner auprès du service Gestion des étudiants : 2, rue de Lille -75007 Paris et effectuer leurs demandes avant le 15/12 de l'année universitaire en cours.

La validation d'acquis professionnels et les dispenses d'UE/EP font partie intégrante des inscriptions administrative et pédagogique et sont, par conséquent, soumises aux mêmes impératifs de respect des dates. Toute demande formulée hors délai ne pourra pas être prise en considération.

Un étudiant titulaire d'un diplôme de premier cycle peut obtenir l'équivalence avec les 4 EP libres de Dulco.

III - LA POSSIBILITE DU CUMUL DES DEUX PREMIERES ANNEES DU DULCO

L'une des originalités de l'INALCO est de permettre l'apprentissage d'une langue non étudiée auparavant. La première année est donc particulièrement destinée aux "vrais débutants", et le DULCO s'obtient alors en principe en trois ans.

Toutefois, les étudiants qui possèdent déjà une certaine connaissance (écrite et parlée) de l'hébreu ont la possibilité d'une formation accélérée (deux ans).

Les étudiants intéressés par cette formation accélérée devront obligatoirement se présenter, munis de leur carte d'étudiant et d'une pièce d'identité à l'examen de cumul organisé au Centre de Clichy.

Ceux qui auront passé avec succès cet examen pourront suivre les cours de deuxième année, et devront obligatoirement se présenter à la session de juin, voire de septembre, aux examens de première et de deuxième années du Dulco d'hébreu moderne.

Il leur faudra donc s'inscrire pédagogiquement pour les Eléments pédagogiques (EP) de première et de deuxième années.

Attention : L'examen de cumul est organisé en session UNIQUE.

Les étudiants ne peuvent prétendre au cumul qu'une seule et unique fois pendant leur cursus, à savoir la première année de leur inscription à l'Inalco dans le Département .

Il n'existe aucune dérogation à cette règle

Date prévue pour l'épreuve de cumul pour 2002-2003: le mardi 01 octobre 2002 de 10 h à 13 h.

IV - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

Modalités d'examen, Coefficients

Tout étudiant inscrit à l'INALCO a le choix entre le régime du **contrôle continu (CC)** et celui de **l'examen final (EF)**. De plus, le département de langues et civilisations hébraïques et juives organise, conjointement avec le CNED, des cours par correspondance qui autorisent un troisième mode de suivi des cours noté « **CNED** » sur la fiche d'inscription pédagogique.

Le contrôle continu des connaissances pour les étudiants du premier cycle est le régime des étudiants assistant *régulièrement* aux cours et aux TD tout au long de l'année et qui passent durant l'année universitaire, pour chaque EP, un certain nombre d'épreuves (exposés écrits, oraux, travaux obligatoires) et deux partiels (l'un en février, l'autre en juin), dont la moyenne générale établie par l'enseignant équivaut à la note de la 1^{ère} session (résultats par voie d'affichage ou par courrier fin juillet).

Les étudiants inscrits en Contrôle continu n'ont pas à passer les épreuves de l'examen final.

L'examen final est le régime des étudiants de premier cycle qui *n'assistent pas, ou assistent irrégulièrement* aux cours et qui ne passent pas les épreuves du contrôle continu sans pour autant se baser sur les supports de cours du CNED .

Ils doivent obligatoirement signaler au secrétariat leur choix de régime d'examen au moment de leur inscription pédagogique en cochant la colonne EF.

Le programme de l'examen final correspond au programme des enseignements de l'INALCO et non à celui du CNED.

Les étudiants qui s'étaient **initialement** inscrits en **contrôle continu** et qui, **en cours d'année**, décideraient de passer en **examen final** pour une ou plusieurs matières **doivent remplir une demande de dispense d'assiduité** accompagnée de tous les justificatifs nécessaires **avant le 31/12/2002**.

Tout retard ou absence de justificatif impliquera le refus de la demande par l'administration et par les enseignants.

Les étudiants du CNED ou qui seraient amenés à passer des épreuves selon le programme du **CNED (redoublants par exemple) doivent cocher la colonne CNED de leur inscription pédagogique.**

Ils ne doivent surtout pas cocher la colonne examen final car ils seraient alors interrogés sur des questions ne correspondant pas au programme préparé au CNED.

Les étudiants de deuxième cycle (Licence, Maîtrise) peuvent également choisir **le contrôle continu ou l'examen final**. Les modalités de contrôle sont semblables à celles du premier cycle, si ce n'est que **l'enseignement est semestrialisé** et que la dernière épreuve du contrôle continu ou l'examen final ont lieu à la fin de chaque semestre (en février ou en juin selon le semestre d'enseignement).

Ces modalités ne s'appliquent pas aux étudiants de licence qui suivent une préparation par le CNED qui continueront comme par le passé à subir leurs examens en juin.

Dans tous les cas la **session de rattrapage reste fixée au mois de septembre.**

Les conditions d'accès à cette session sont les mêmes que pour le Dulco (avoir participé à l'épreuve de première session).

Compensation entre UE :

janvier 4, 2003

Attention : pour le deuxième cycle (Licence, Maîtrise) organisé en UE, l'INALCO applique un système de compensation au sein de chaque UE : l'obtention d'une UE est conditionnée par la moyenne des notes des 2 enseignements composant l'UE (au moins 10/20 de moyenne).

Si cette compensation ne peut s'effectuer, l'étudiant conserve la note supérieure ou égale à 10/20 et repasse en septembre l'EP manquant. Les notes des éléments composant une UE ne sont pas conservées d'une année sur l'autre. Seules les notes d'UE sont conservées.

En cas de nouvel échec, l'étudiant devra repasser l'année suivante les épreuves des deux enseignements de l'UE.

L'INALCO applique aussi **un système de compensation entre UE valable exclusivement entre les 2 UE de Langue obligatoires et entre les 2 UE de Littérature obligatoires en licence .**

Il existe également une compensation entre les 3 UE de maîtrise.

Cette compensation entre UE n'est pas applicable en licence lorsque :

- **Le dulco d'hébreu moderne n'est pas obtenu**
- **la note d'une des UE passées est inférieure à 08/20**
- **le total des points obtenus dans l'un des blocs de 2 UE est inférieur à 20**
- **une note au moins dans les UE HEB4E1 à HEB4Q est inférieure à 10/20** (en d'autres termes, la compensation doit permettre à l'étudiant d'obtenir son diplôme).

Si l'application de la compensation ne suffit pas pour qu'il obtienne son diplôme, l'étudiant devra repasser à la session suivante toutes les UE auxquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20 que celles-ci soient compensables ou pas.

En licence d'hébreu mention FLE la compensation s'effectue entre les UE HEB4A ET HEB4B, et entre les deux UE de FLE , FLE 4CS1 et FLE4DS2 dans les mêmes conditions que pour la licence LLCE d'hébreu moderne.

Date des sessions d'examens 2002-2003 :

1ère session (deuxième cycle non CNED), premier semestre: du 04 février 2003 au 09février 2003

1ère session (premier cycle examen final, deuxième cycle second semestre et CNED),du 2 juin 2003 au 21

2è session (pour tous les étudiants) : du 01 septembre 2003 au 20 septembre 2003.

La session de rattrapage est ouverte aux étudiants qui ont obtenu des résultats insuffisants lors de la première session (février ou juin selon le cas) ou qui ne se sont pas présentés à la session.

Résultats des examens : Tous les résultats sont affichés au Centre de Clichy.

Les relevés de notes de juin sont envoyés plus tard avec le planning de septembre.

Les relevés de notes de septembre ne seront pas expédiés.

Aucune note d'examen n'est communiquée par téléphone.

A) Modalités d'examen final du premier cycle :

-Langue première étape :

1 épreuve écrite constituée de trois parties (HEB100, HEB101, HEB103) et une épreuve orale (HEB102)

La moyenne obtenue constituera la note finale de chacun de ces 4 EP.

-Langue de 2^{ème} et 3^{ème} étapes :

1 épreuve écrite et une note distincte pour chaque EP (plus une épreuve orale pour les EP HEB203 et HEB301).

L'EP de traduction se voit attribuer une note égale à la moyenne des deux épreuves qui la composent.

-Civilisation :

1 épreuve écrite pour chaque EP

-Langues juives :

1 épreuve écrite et orale pour chaque EP.

A l'exception des EP d'hébreu de première étape, les EP de DULCO ne sont pas compensables et ne sont affectés d'aucun coefficient.

20 EP sont nécessaires à l'obtention du DULCO.

B) Modalités d'examen de la licence :

Les notes obtenues sont affectées des coefficients suivants :

- UE obligatoires de langue (4UE (HEB4A à HEB4D1)) : **Coefficient 3**
HEB4A et HEB4B se compensent entre elles.
HEB4C et HEB4D1 se compensent entre elles.
- UE de civilisation (1UE (à choisir parmi HEB4E1 à HEB4H)) : **Coefficient 3**
- UE optionnelles (3UE (à choisir parmi HEB4E1 à HEB4Q)) :
 - a) UE de civilisation (parmi HEB4E1 à HEB4H) : **Coefficient 3**
 - b) UE à option (HEB4I à HEB4Q) : **Coefficient 2**

Les notes des UE de civilisation et des UE optionnelles ne sont pas compensables.

En maîtrise, les étudiants doivent préparer pour chaque UE un mini-mémoire sous la direction de l'enseignant responsable de l'UE choisie. Une exception : l'UE HEB5A « Traduction littéraire » où une épreuve écrite est organisée en thème et en version. Ces épreuves ont lieu en février.

Chaque UE (mini-mémoire) est affectée d'un coefficient 3.

Le mémoire de maîtrise est affecté d'un coefficient 9.

**DEMANDE DE DELIVRANCE DES DIPLOMES
DE 1^{er} ET 2^{ème} CYCLES**

Dès qu'ils ont obtenu tous les EP ou toutes les UE nécessaires, les étudiants doivent **demander** leur diplôme auprès du bureau des diplômes (2, rue de Lille).

**V - ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE
(INALCO / CNED)**

L'enseignement par correspondance couvre les EP de premier cycle (DULCO) et les UE de deuxième cycle (licence) comptant pour les diplômes de l'INALCO (Attention : la préparation à la maîtrise n'est pas assurée par le CNED).

Ces cours sont assurés sous la responsabilité pédagogique de l'INALCO.

Ils s'adressent aux étudiants de l'INALCO qui ne peuvent suivre les cours.

Ceux-ci sont alors tenus de prendre une double inscription administrative à l'INALCO et au CNED (dossiers à demander rue de Lille) et une inscription pédagogique à l'INALCO.

Ils peuvent se présenter aux deux sessions annuelles d'examens de l'INALCO (Juin et Septembre).

Pour les épreuves préparées au CNED en 2002-2003, vous êtes priés de consulter impérativement la notice explicative du CNED remise avec le dossier INALCO/CNED au moment de votre inscription administrative.

Pour tout renseignement sur le cursus INALCO/CNED :

***Centre national d'enseignement à distance de POITIERS
Avenue du Téléport, 86980 FUTUROSCOPE CEDEX
Tél. : 05.49.49.94.94***

Mme F. De Menditte (correspondant à Poitiers)

ou

***Permanence INALCO/CNED - Responsable: L. Perlemuter
Tel : 01.41.40.89.46***

Les jours et heures de permanence sont mardi de 11h30 à 13h00.

VI - CONDITIONS DE PASSAGE A L'ETAPE SUPERIEURE

Passage de DULCO 1 en DULCO 2 :

L'étudiant doit avoir obtenu au moins 10/20 au 4EP de langue de première étape (HEB100 à HEB103) à la session de juin ou à la session de septembre.

Passage de DULCO 2 en DULCO 3 :

L'étudiant doit avoir obtenu au moins 10/20 à au moins 3 des 4 EP de langue de deuxième étape (HEB200 à HEB203) et au moins 08/20 à l'EP de langue manquant à la session de juin ou de septembre ainsi qu'un total de points au moins égal à 40 dans les 4 EP obligatoires de langue hébraïque.

Etudiants cumulants :

Ils doivent réunir les conditions de passage de DULCO 1 en DULCO 2 et de DULCO 2 en DULCO 3. Au cas où l'étudiant passerait avec succès ses épreuves de langue de 2^{ème} étape et échouerait en première étape il ne pourra pas bénéficier d'un nouveau cumul, et il devra s'inscrire en première étape sans pouvoir s'inscrire en troisième étape. Les EP obtenus restent acquis.

Passage de DULCO 3 en Licence :

Le passage du 1^{er} cycle (DULCO) au 2^{ème} cycle (LICENCE) est permis s'il ne manque à l'étudiant que 4 EP. Il est alors inscrit en Licence dite « conditionnelle » Ces 4 EP ne peuvent inclure qu' 1 seul EP de langue, exclusivement de dernière année de DULCO, et 1 seul EP obligatoire de civilisation, pour les DULCO qui en comportent.

Passage de Licence en Maîtrise :

Pour les conditions d'accès en MAITRISE conditionnelle à la rentrée 2003-2004, se renseigner auprès des secrétariats pédagogiques.

Dans tous les cas, les EP/UE des années antérieures à rattraper sont à passer et à obtenir en priorité au moment des examens en cas de chevauchement d'épreuves.

Aucune dérogation à ces règles n'est possible.

VII - FILIERES PROFESSIONNELLES ET PROGRAMME ERASMUS

Dans le cadre de certaines filières professionnelles de l'INALCO, comme :

- le Centre de Préparation aux Echanges Internationaux (CPEI),
- le Traitement Automatique des Langues (TAL),
- les Hautes Etudes Internationales (HEI),
- la Communication Interculturelle (CI), ...

Les étudiants ont la possibilité de choisir des éléments pédagogiques (1er cycle) ou des unités d'enseignement (2è cycle) au sein du département dans le cadre de leurs diplômes.
Se reporter aux brochures des secrétariats concernés.

Coopération internationale :

Pour toute information concernant les mobilités à l'étranger (pays européens ou extra-européens), les aides accordées, s'adresser au Service des Relations Internationales, 2 rue de Lille, bureau 110 ou par téléphone au 01.49.26.42.40, au plus tard 6 mois avant la date de rentrée universitaire concernée ou la date de départ souhaitée.

VIII - TUTORAT

Des Tuteurs sont à la disposition des étudiants de première étape pour les aider à surmonter les difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans leurs études.

PREMIER CYCLE

I - PRESENTATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT DU 1^{ER} CYCLE

Le 1er cycle se compose :

- au terme de la deuxième étape :

- 01) du Certificat de langue et civilisation, hébreu moderne
- 02) du Certificat bilingue de langue et civilisation, judéo-arabe/hébreu moderne
- 03) du Certificat bilingue de langue et civilisation, judéo-arabe/arabe littéral
- 04) du Certificat bilingue de langue et civilisation, judéo-arabe/arabe maghrébin
- 05) du Certificat bilingue de langue et civilisation, judéo-arabe/arabe oriental
- 06) du Certificat bilingue de langue et civilisation, judéo-espagnol/hébreu moderne
- 07) du Certificat bilingue de langue et civilisation, judéo-espagnol/turc
- 08) du Certificat bilingue de langue et civilisation, yiddish/hébreu moderne
- 09) du Certificat bilingue de langue et civilisation, yiddish/polonais
- 10) du Certificat bilingue de langue et civilisation, yiddish/tchèque
- 11) du Certificat bilingue de langue et civilisation; yiddish/ukrainien

- au terme de la troisième étape :

12) du **Diplôme Unilingue de Langue et Civilisation Orientales (DULCO)**

L'enseignement de l'hébreu moderne se propose de faire acquérir aux étudiants, au terme de leur premier cycle d'études (durée normale du DULCO : trois ans), les connaissances suffisantes pour leur permettre de manier sans difficulté la langue parlée, de lire couramment un texte littéraire ou un article de presse et de rédiger en hébreu.

Il se double d'un enseignement de civilisation qui embrasse l'histoire d'Israël et des communautés juives des origines à nos jours, et débouche sur l'analyse des problèmes actuels.

D'autre part, l'INALCO est actuellement le seul établissement d'enseignement supérieur en France à dispenser à la fois des enseignements d'hébreu contemporain, d'araméen, de judéo-arabe, de judéo-espagnol, et de yiddish.

Ces quatre langues, outre qu'elles constituent un complément utile à l'étude de l'hébreu, pourront offrir de nouvelles directions de recherche aux linguistes (problèmes de langues en contact) et aux historiens (accès direct aux documents concernant les diverses communautés juives).

Judéo-arabe - Enseignants : J. Tedghi et N. Serfaty

Le terme traditionnel de *judéo-arabe* désigne communément l'ensemble des dialectes parlés par les Juifs arabophones en Orient et en Occident musulmans.

Il ne constitue pas pour autant un parler unique commun mais plutôt des usages dialectaux aussi divers que ceux qui caractérisent les différents groupes arabes.

L'enseignement du judéo-arabe porte sur les dialectes d'Afrique du Nord. Le but est de faire acquérir aux étudiants une connaissance scientifique des diversités linguistiques qui caractérisent ces parlers et d'aborder ensuite l'étude de la littérature judéo-arabe.

Outre l'étude de la langue et de la littérature, l'enseignement permet, grâce à l'analyse de textes, de mettre l'accent sur différents aspects de la civilisation des Juifs du Maghreb, plus précisément aux niveaux historique, sociologique, ethnologique ainsi que sur les relations judéo-musulmanes.

janvier 4, 2003

Judéo-espagnol - Enseignant : M-C Bornes-Varol

Le judéo-espagnol est la langue parlée par les Juifs expulsés d'Espagne en 1492.

Elle compte différentes variétés que l'on peut regrouper en deux branches principales : le judéo-espagnol de l'ex-empire Ottoman et la *hakeitiya* du nord du Maroc.

Le judéo-espagnol parlé et écrit selon différents alphabets se distingue du *ladino*, langue liturgique écrite, qui calque le texte hébraïco-araméen.

L'étude du judéo-espagnol, quoique d'un intérêt évident pour les hispanistes, ne nécessite pas la connaissance de l'espagnol.

Yiddish - Enseignant : I. Niborski

Le yiddish, langue des communautés juives d'Europe orientale, représente un domaine d'une extrême richesse, tant sur le plan linguistique que sur le plan culturel.

La langue constitue un modèle complexe et unique de fusion entre des éléments germaniques, romans, sémitiques et slaves.

Une synthèse analogue explique la complexité de la culture yiddish, fruit de mille ans de vie juive en Europe centrale et orientale.

Issue de son aire géographique d'origine, la civilisation yiddish a essaimé à travers le monde et particulièrement aux Etats-Unis.

La recherche littéraire, la philologie et l'histoire se penchent avec le plus grand intérêt sur la prose, la poésie, le théâtre, la presse et le cinéma du monde yiddish.

Le but de l'enseignement dispensé à l'INALCO est de faire acquérir aux étudiants des connaissances suffisantes pour accéder aux textes littéraires et pouvoir aspirer à une spécialisation dans ce domaine.

L'étude du yiddish, quoique d'un intérêt évident pour les germanistes et les slavistes, ne nécessite pas la connaissance préalable de l'allemand ni des langues slaves.

II - PRESENTATION ET STRUCTURE DES DIPLOMES DE PREMIER CYCLE

D'une manière générale, les enseignements de langue proposés par le Département de langues et civilisations hébraïques et juives sont de 50 heures annuelles = 2h00 hebdomadaires, et les enseignements de civilisation de 50 heures annuelles = 2 heures hebdomadaires.

Note importante : certains EP peuvent être pris indifféremment en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année (étape) du 1^{er} cycle, mais une seule fois dans la scolarité.

1. Certificat de langue et civilisation d'hébreu moderne : 10 EP en 2 ans

- 8 EP de langue obligatoires :

1^{ère} étape : HEB 100 + HEB 101 + HEB 102 + HEB 103

2^{ème} étape : HEB 200 + HEB 201 + HEB 202 + HEB 203

- 2 EP de civilisation obligatoires :

en 1^{ère} étape ou 2^{ème} étape: PMH 003, PMH 001

2. Certificat bilingue de langue et civilisation, judéo-arabe/hébreu moderne : 10 EP. en 2 ans

- 8 EP de langue :

1^{ère} étape : HEB 100 + HEB 101 + HEB 102 + HEB 103 + JAR 001

2^{ème} étape : JAR 002 + JAR 900 + HEB 203 ou LIH 200

- 2 EP de civilisation :

en 1^{ère} ou 2^{ème} étape : PMH 003, PMH 900

3. Certificat bilingue de langue et civilisation, judéo-arabe/arabe littéral: 10 EP. en 2 ans

- 8 EP de langue :

1^{ère} étape : JAR 001 + ALI 100 + ALI 101 + ALI 102 + ALI 103

2^{ème} étape : JAR 002 + JAR 900 + ALI 203

- 2 EP de civilisation :

en 1^{ère} ou 2^{ème} étape : PMH 001, PMH 900

4. Certificat bilingue de langue et civilisation, judéo-arabe/arabe maghrébin : 10 EP. en 2 ans

- 8 EP de langue :

1^{ère} étape : JAR 001 + AMA 100 + AMA 101 + AMA 102 + AMA 103

2^{ème} étape : JAR 002 + JAR 900 + ALI 200

- 2 EP de civilisation :

en 2 étapes : PMH 900

PMH 001 ou PMO 012 ou PMO 013

5. Certificat bilingue de langue et civilisation, judéo-arabe/arabe oriental : 10 EP. en 2 ans

- 8 EP de langue :

1^{ère} étape : JAR 001 + AOR 100 + AOR 101 + AOR 102 + AOR 103

2^{ème} étape : JAR 002 + JAR 900 + AOR 201 ou 202

- 2 EP de civilisation :

en 2 étapes : PMH 900

PMO 001 ou PMO 002

6. Certificat bilingue de langue et civilisation, judéo-espagnol/hébreu moderne : 10 EP. en 2 ans

- 8 EP de langue :

1^{ère} étape : HEB 100 + HEB 101 + HEB 102 + HEB 103 + JES 001

2^{ème} étape : JES 002 + JES 900 + HEB 203 ou LIH 200

- 2 EP de civilisation

en 1^{ère} ou 2^{ème} étape : PMH 003, PMH 900

7. Certificat bilingue de langue et civilisation, judéo-espagnol/turc : 10 EP. en 2 ans

- 8 EP de langue :

1^{ère} étape : JES 001+ JES 002+ TUR 100 + TUR 101

2^{ème} étape : JES 900 + HEB 203 ou LIH 200+ TUR 103 + TUR 104

- 2 EP de civilisation

en 1^{ère} ou 2^{ème} étape : PMH 003, PMH 900

8. Certificat bilingue de langue et civilisation, yiddish/ hébreu moderne : 10 EP. en 2 ans

- 4 EP de langue hébraïque obligatoires :

1^{ère} étape : HEB 100 + HEB 101 + HEB 102 + HEB 103

- 4 EP de langue à choisir parmi :

1^{ère} étape : YID 001, YID 002

2^{ème} étape : YID 200, HEB 203 ou LIH 200

- 2 EP de civilisation:

en 1^{ère} ou 2^{ème} étape : PMH 003, PMH 002

9. Certificat bilingue de langue et civilisation, yiddish/polonais : 10 EP. en 2 ans

- 8 EP de langue :

1^{ère} étape: YID 001 + YID 002 + POL 101 + POL 103

2^{ème} étape : YID 200 + POL 200 + POL 202 + POL 203

- 2 EP de civilisation parmi :

en 1^{ère} ou 2^{ème} étape parmi : PMH 002, ECO 017, ECO 018

04/01/03

10. Diplôme Unilingue de Langue et Civilisation Orientales (DULCO) (hébreu moderne) : 20 EP en 3 ans

- 12 EP de langue obligatoires :

- 1^{ère} étape : HEB 100 + HEB 101 + HEB 102 + HEB 103
- 2^{ème} étape : HEB 200 + HEB 201 + HEB 202 + HEB 203
- 3^{ème} étape : HEB 300 + HEB 301 + HEB 302 + HEB 303

- 3 EP de civilisation obligatoires :

au CNED :

- 1^{ère} étape : PMH 003
- 2^{ème} étape : PMH 001
- 3^{ème} étape : PMH 004

à l'INALCO :

- en Première étape : PMH 003
- en deuxième étape : PMH900
- en troisième étape : PMH002

- 1EP de civilisation obligatoire à choisir en 2^{ème} ou en 3^{ème} étape (INALCO) : PMH 001

PMH900 de premier cycle devient : « Histoire des juifs en Terre d'Islam et en Andalousie.

4 EP libres à choisir parmi :

- à partir de la 1^{ère} étape : JAR 001, JES 001, YID 001, YID 002
- à partir de la 2^{ème} étape : HEB 204 (INALCO seulement), JAR 002, JES 002, LIH 200 (CNED seulement), YID 200 (INALCO seulement).
- à partir de la 3^{ème} étape : HEB 304 (CNED seulement), HEB 305 (CNED seulement), HEB 306 (INALCO seulement), JAR 900, JES 900, PMH 300 (CNED seulement), YID 300, **PMH004**

Les EP libres peuvent être également choisis dans les autres départements de l'INALCO avec l'accord de l'enseignant responsable : consulter les brochures pédagogiques des autres départements, et les brochures des filières et diplômes spécialisés (s'adresser au bureau de l'information et de l'orientation, 2 rue de Lille).

III - DESCRIPTIF DES ELEMENTS PEDAGOGIQUES (EP) DE PREMIER CYCLE

- **EP de langue de 1er cycle :**

HEB 100 - Hébreu : Vocabulaire de base

Acquisition du vocabulaire et de la syntaxe de base à travers la lecture de textes faciles et d'exercices d'application.

HEB 101 - Hébreu : Grammaire 1er niveau

Ce cours s'adresse à des étudiants débutants. Il vise à leur faire acquérir les bases de la grammaire hébraïque : conjugaison, déclinaison, morphologie, ainsi que la vocalisation, élément indispensable à la maîtrise de la lecture.

HEB 102 - Hébreu : Expression orale

Expression orale suivie d'écriture et d'étude de textes. Méthode audiovisuelle et travail en laboratoire.

HEB 103 - Hébreu : Traduction 1er niveau

Mise en pratique par le thème et la version des théories apprises en grammaire (HEB 101) et des éléments de syntaxe acquis en HEB 100. Apprentissage de la manipulation du dictionnaire. L'objectif du cours est de permettre une lecture autonome d'un texte simple.

HEB 200 - Hébreu : Traduction 2ème niveau

Version : traduction de textes en hébreu non simplifié, tirés principalement de la littérature israélienne moderne et contemporaine.

Thème : traduction de textes extraits de la littérature contemporaine. Syntaxe hébraïque.

HEB 201 - Hébreu : Grammaire 2ème niveau

Morphologie et syntaxe : ce cours propose un approfondissement des bases acquises en 1ère année et la poursuite des mêmes objectifs.

HEB 202 - Initiation à la littérature hébraïque moderne

Enseignement de textes de la poésie et de la prose hébraïques modernes.

HEB 203 - Presse israélienne et pratique de la langue

Enseignement à partir d'articles de la presse israélienne portant sur divers sujets. Syntaxe et étude de textes. Méthode audiovisuelle et travaux pratiques en laboratoire.

HEB 300 - Hébreu : Traduction 3ème niveau

Version : Traduction de textes tirés principalement de la littérature israélienne contemporaine.

Thème : Traduction de textes littéraires et journalistiques. L'accent sera mis particulièrement sur des problèmes syntaxiques.

HEB 301 - Pratique de la langue hébraïque

Ce cours comprend la lecture de textes littéraires et d'articles de journaux. La lecture et la compréhension des textes enrichissent le vocabulaire contemporain ainsi que la connaissance et la compréhension des expressions courantes de la langue hébraïque.

04/01/03

HEB 302 - Littérature biblique (enseignant : D. Bodi)

Introduction historico-critique aux différents genres de textes bibliques à partir de textes choisis dans chacune des sections majeures du TaNaK (Torah, Nevi'im, Ketouvim : narrations, textes historiques, textes poétiques, textes prophétiques).

1) *Thorah* :

- a) Gn 2-3 la création de l'humanité
- b) Gn 22 Abraham et Isaac
- c) Ex 20,1-17 Les dix commandements
- d) Lévitique 18 loi de sainteté et différents interdits

2) *Nevi'im* :

- e) Amos et Ezéchiel (passages choisis)

3) *Ketouvim* :

- f) Ps 1 ; 23 ; 29 ; 34 ; 104 ; Ps 151 de Qumrân (et autres psaumes de Qumrân) ; 1QPs 28,3-14

HEB 303 - Littérature hébraïque moderne

Etude de textes tirés de la littérature hébraïque moderne et contemporaine (poésie et prose).

• **EP libres de premier cycle :**

HEB 204 - Initiation à la littérature biblique (enseignant : A. Woog) (INALCO seulement)

Présentation générale : canonisation et transmission du texte. Différents genres littéraires. Etude de textes.

HEB 304 - Linguistique appliquée à l'hébreu (CNED seulement)

HEB 305 - Littérature hébraïque médiévale (CNED seulement)

Etude de la poésie hébraïque médiévale en Espagne (Samuel Ha-Nagid, Salomon Ibn Gabirol, Moïse Ibn Ezra, Abraham Ibn Ezra, Juda Ha-Lévi).

HEB 306 - Grammaire et philologie de l'hébreu biblique (enseignant : J. Tedghi) (INALCO seulement)

Après un approfondissement des notions grammaticales de l'hébreu acquises en première et seconde années du DULCO, seront successivement abordés les points suivants : la flexion des noms, les verbes avec suffixes, les temps et modes de l'hébreu biblique, la conjugaison des verbes avec le *naw ha-keppukh* (parfait inversé et futur inversé), les modes volitifs directs et indirects (cohortatif, jussif et impératif), le *hé* interrogatif, le texte *massorétique* et la *massorah*, les *téamim* (accents disjonctifs et conjonctifs) : leur signification musicale et leur influence sur la quantité vocalique, l'accentuation, la morphologie et la syntaxe.

PMH 004 - Histoire des Juifs de France (enseignant :)

De la Gaule romaine à la III^{ème} République, la vie et l'insertion des communautés juives dans le tissu politique, social et économique français.

JAR 001 - Initiation à la langue et à la littératures judéo-arabes (enseignant : N. Serfaty)

Ce cours se propose de faire acquérir aux étudiants, au terme d'une année universitaire, les connaissances suffisantes leur permettant de lire sans difficulté un texte en judéo-arabe maghrébin. Après une introduction consacrée à l'histoire de la langue et de la littérature judéo-arabes, on procède à la lecture et traduction de textes choisis dans la littérature contemporaine et à leur analyse morpho-syntaxique.

JAR 002 - Textes judéo-arabes d'Afrique du Nord (enseignant : N. Serfaty)

Ce cours s'adresse aux étudiants ayant déjà acquis les notions de base (JAR 001). Après une présentation de la littérature judéo-arabe maghrébine, les étudiants abordent l'étude de textes. Après la traduction et le commentaire du texte, on procède à une étude synchronique de la langue. Des conclusions sont dégagées au

janvier 4, 2003

niveau de la linguistique générale : phonétique, phonologie, sémantique, dialectologie etc. Parallèlement sont mis en relief les traits caractéristiques des différents dialectes maghrébins.

JAR 900A/B(HEB4L) - Littérature judéo-arabe : étude de manuscrits (enseignant : J. Tedghi)

Ce cours est un élargissement de l'EP JAR 002. Il porte sur l'étude et l'analyse de la littérature judéo-arabe des Juifs du Maghreb - prose et poésie - à partir de textes manuscrits essentiellement. Cet enseignement a donc pour but de familiariser les étudiants avec les textes manuscrits et à leur apprendre à déchiffrer les différents types d'écriture ce qui permettra, à ceux d'entre eux qui désirent entreprendre plus tard des études sur le judaïsme maghrébin, d'accéder directement aux sources manuscrites en hébreu et en judéo-arabe.

JES 001 - Initiation au judéo-espagnol (enseignant : M.-C. Varol)

Apprentissage de la langue à travers des textes simples : recettes de cuisine, proverbes, chansons, récits de coutumes.

JES 002 - Langue et littérature judéo-espagnoles (enseignant : M.-C. Varol)

Approfondissement de la langue et découverte des différents genres de la littérature judéo-espagnole. *romances, coplas*, contes, commentaires sur les us et coutumes.

JES 900A/B (HEB4M) - Judéo-espagnol: études linguistiques et littéraires (enseignant : M.-C. Varol)

Approfondissement de la langue et de la littérature judéo-espagnoles dans les textes. Découverte des différentes écritures, des textes anciens et manuscrits.

LIH 200 - Linguistique comparée des langues juives (CNED seulement) (enseignant : M.-C. Varol)

Le cours porte sur la distinction nécessaire entre langue-calque et langue vernaculaire à travers des exemples de traduction de la Bible.

YID 001- Initiation à la langue yiddish (enseignant : I. Niborski)

24 leçons + 6 séances en laboratoire phonétique : grammaire élémentaire, vocabulaire de base et éléments de folklore.

YID 002- Textes yiddish et exercices de grammaire (enseignant : I. Niborski)

Lecture et explication de textes très brefs, exercices de grammaire. Lecture hors-cours de bibliographie en français sur la littérature yiddish. (EP complémentaire de YID 001).

YID 200- Grammaire yiddish (enseignant : I. Niborski) (INALCO seulement)

Lecture et explication de textes littéraires brefs. Grammaire appliquée.

YID 300- Littérature et grammaire yiddish (enseignant : I. Niborski) (INALCO seulement)

Lecture et explication de textes littéraires de longueur moyenne reflétant des aspects typiques de la vie juive en Europe orientale. Grammaire avancée.

•E.P. de civilisation de premier cycle :

PMH001 - Histoire du sionisme et de l'État d'Israël (enseignant : R. Cohen)

Le rapport historique et spirituel des Juifs avec la terre d'Israël. Les théoriciens du retour. Herzl et le sionisme politique. La renaissance de l'hébreu. Les différentes vagues d'immigration pendant la période pré-étatique (Palestine ottomane et mandat britannique). L'évolution des relations avec les populations arabes locales. La création de l'État d'Israël. Les lois fondamentales et les principales institutions de l'État. Les partis politiques et le système électoral. Les mouvements migratoires après 1948. Les populations non juives d'Israël. La vie économique. La *Histadrout*. *Kibboutzim* et *mochavim*. Les villes de développement. La société israélienne. Facteurs d'unité et clivages.

Cet élément est obligatoire en deuxième ou en troisième étape de Dulco.

PMH002 - Histoire contemporaine du judaïsme d'Europe centrale et orientale de la fin du XVIIIème siècle aux lendemains de la Deuxième Guerre Mondiale. (enseignant : A. Grynberg)

Structures traditionnelles des communautés ashkénazes. La *Haskalah* et l'irruption de la modernité. Diversité idéologique (mouvements socialistes juifs, adhésion aux idées révolutionnaires, sionisme). Evolution des situations socio-économiques et du rapport avec les États et avec les sociétés environnantes, entre cheminement vers l'émancipation et montée de l'antisémitisme moderne. Mouvements migratoires, en Europe et hors d'Europe (USA). La montée des périls et la marginalisation des Juifs dans l'entre-deux-guerres. La *Shoah* et l'extermination du judaïsme européen. Reconstruction des communautés et approche nouvelle. Les procès d'après-guerre. La reconstruction des judaïcités. Les principaux débats historiographiques.

Cet élément est obligatoire en troisième étape de Dulco.

PMH003 - Histoire ancienne d'Israël (enseignant : R. Ayoun)

Ce cours présente l'histoire juive, d'Abraham (XIX^e siècle av. J.C.) à la chute de l'Empire romain d'Occident (476 après J.C.), et les prescriptions fondamentales du judaïsme ordonnant la vie traditionnelle juive et les fêtes du calendrier juif.

Cet élément est obligatoire en première étape de Dulco.

PMH900A/B- Histoire des juifs en Terre d'Islam et en Andalousie (enseignant : R. Ayoun)

Ce cours a pour objectif de présenter la vie des Juifs et les relations judéo-musulmanes. Présentation de ces communautés en Orient et en Afrique du Nord, leur répartition, leur statut, leurs assises politiques et économiques. L'Alliance Israélite Universelle et la révolution du monde séfearade africain et asiatique, le sionisme, l'Emigration.

Cet élément est obligatoire en deuxième étape de Dulco.

DEUXIEME CYCLE

I - CONDITIONS D'ADMISSION EN DEUXIEME CYCLE

- **Premier niveau**

Le premier niveau du deuxième cycle (licence) n'est accessible qu'aux étudiants déjà titulaires du DULCO d'hébreu (DULCO = 20 EP), d'un Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) d'hébreu ou d'une équivalence de ces diplômes.

Seuls les étudiants qui ont obtenu 16 EP de 1er cycle (langue ou civilisation) dont au maximum 2 EP libres, sont autorisés à prendre une inscription administrative et une inscription pédagogique en 1^{ère} année de 2^e cycle, mais ils devront préparer conjointement les EP de 1^{er} cycle manquants et les UE de la 1^{ère} année de 2^{ème} cycle. Ces candidats doivent passer et obtenir en juin ces EP avant de passer les épreuves de 2^{ème} cycle auxquelles ils sont inscrits normalement.

Aucune dérogation à cette règle n'est possible.

Les étudiants qui ne rempliraient pas ces conditions doivent s'inscrire administrativement en 3^e année de DULCO (ils ne peuvent en aucun cas s'inscrire administrativement en 1^{ère} année de deuxième cycle).

Aucun étudiant ne peut obtenir son diplôme de licence s'il n'a pas terminé son DULCO.

Si un étudiant obtient à une même session son Dulco et sa licence, il obtiendra son Dulco au titre de cette session et obtiendra sa licence au titre de la session suivante.

- **Second niveau**

L'accès en maîtrise d'hébreu moderne est réservé aux étudiants titulaires de la licence d'hébreu moderne ou aux étudiants qui ont obtenu 6 UE au moins de la licence et qui sont titulaires du DULCO.

Aucun étudiant ne peut obtenir son diplôme de maîtrise s'il n'a pas terminé sa licence.

Les étudiants qui ne rempliraient pas ces conditions doivent s'inscrire administrativement en 1^{er} niveau de 2^e cycle (ils ne peuvent en aucun cas s'inscrire administrativement en 2nd niveau de 2^e cycle).

***SEULE LA MAITRISE AVEC MENTION "BIEN" OU "TRES BIEN"
PERMET L'INSCRIPTION EN DEA .***

II - PRESENTATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT DU 2^{ÈME} CYCLE

Le second cycle se compose :

- pour le 1er niveau :

- 1) de la *Licence de langues, littératures et civilisations étrangères, spécialisation Hébreu moderne*
- 2) de la *Licence de Langues, littératures et civilisations étrangères, spécialisation Hébreu moderne, mention Français langue étrangère (FLE),*
- 3) du *Diplôme du Centre de Préparation aux Echanges Internationaux (CPEI), option hébreu moderne*

- pour le 2^{ème} niveau :

- 4) de la *Maîtrise de langues, littératures et civilisations étrangères, spécialisation Hébreu moderne,*

La licence ouvre l'accès à divers concours administratifs: Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Education nationale, Douanes, ...

En outre, la licence permet de s'inscrire aux épreuves du CAPES (se renseigner auprès du Rectorat).

L'obtention de la maîtrise permet notamment de s'inscrire aux épreuves de l'agrégation (se renseigner auprès du Rectorat ou consulter le B.O.). Certains cours de préparation à ces concours seront assurés au sein du département.

Conformément au texte ministériel qui en fixe les modalités, l'INALCO a introduit, depuis l'année 1996-97, le schéma suivant :

- La licence de langues, littératures et civilisations étrangères qui se compose de 8 UE.
-
- La maîtrise de langues, littératures et civilisations étrangères qui se compose de 3 UE et de la rédaction d'un mémoire préparé sous la direction d'un professeur du département.

Les enseignements de deuxième cycle sont semestrialisés.

Les différentes matières ont des enseignements de 52h annuelles réparties sur un semestre soit 4h hebdomadaires.

Il est prévu à la fin de chaque semestre une session d'examens. Le rattrapage se fera en septembre.

A partir de la rentrée 2002, il est créé une Maîtrise de FLE accessible à tout titulaire d'une Licence LLCE ou d'une Licence Mention Français Langue Etrangère (FLE).

Les enseignements de licence sont semestrialisés de la manière suivante (organisation à revoir) :

janvier 4, 2003

Premier Semestre :

UE de langue et littérature hébraïques :
HEB4A, HEB4D1

UE de civilisation :
HEB4E1, HEB4F1

UE Optionnelles :
HEB4I, HEB4J, HEB4K1, HEB4N, HEB4R

Second Semestre :

UE de langue et littérature hébraïques :
HEB4B, HEB4C

UE de civilisation :
HEB4G, HEB4H

UE Optionnelles :
HEB4L, HEB4M, HEB4O1, HEB4P2, HEB4Q

**III - PRESENTATION ET STRUCTURE DES DIPLOMES
DE DEUXIEME CYCLE - PREMIER NIVEAU**

Le volume global horaire des enseignements de la licence est de 416h annuelles, soit 52h de cours et TD par UE réparties sur un semestre soit 4h hebdomadaires par matière.

Pour le détail des intitulés et des contenus des enseignements, se reporter au descriptif des U.E. de 2^e cycle, 1^{er} niveau, p.26.

Pour la répartition des cours sur les semestres se reporter à la page précédente.

1. Licence de langues, littératures et civilisations étrangères, spécialisation : hébreu moderne : 8 UE (1 an)

- 4 UE obligatoires de langue et littérature hébraïques :

HEB 4A, HEB 4B, HEB 4C, HEB 4D1

- 1 UE de civilisation, à choisir parmi :

HEB 4E1, HEB 4F1, HEB 4G, HEB 4H

- 3 UE, à choisir parmi :

HEB 4E1, HEB 4F1, HEB 4G, HEB 4H, HEB 4I, HEB 4J,
HEB 4K1, HEB 4L, HEB 4M, HEB 4N, HEB 4O1, HEB 4P2, HEB4Q, HEB4R
(à l'exception de celle qui a été choisie en UE de civilisation)

Compensation entre HEB4A et HEB4B , et entre HEB4C et HEB4D1

2. Licence de langues, littératures et civilisations étrangères, spécialisation : hébreu moderne, mention Français, langue étrangère (FLE): 7 UE (1 an)

Cette formation est destinée aux étudiants qui souhaitent assurer certains types d'enseignement du français (lectorat de français en université étrangère notamment)(**Consulter la brochure "Filière Français Langue Etrangère (FLE)"**)

- 4 UE obligatoires de langue et littérature hébraïques :

HEB 4A, HEB 4B, HEB 4D1, HEB 4I

- 1 UE de civilisation hébraïque :

HEB 4N

- 2 UE d'introduction à la didactique du Français, langue étrangère :

FLE 4CS1 et FLE 4AS2

Compensation entre HEB4A et HEB4B . Les UE de FLE se compensent entre elles.

Pour les UE de FLE, les étudiants sont priés de s'inscrire au secrétariat pédagogique FLE

104 Quai de Clichy 92110 Clichy

Tel : 01 41 40 89 22

3. Diplôme du CPEI, option hébreu moderne

Se renseigner auprès du secrétariat du CPEI au centre de Dauphine. Tel: 01 44.05.41.15

**IV - DESCRIPTIF DES UE DE DEUXIEME CYCLE
PREMIER NIVEAU
(LICENCE)**

1)UE de langue et littératures de deuxième cycle, 1er niveau :

HEB 4 A - Langue hébraïque (enseignant : M. Itzhaki)

HEB 404 A - Pratique de la langue

HEB 404 B - Langage spécialisé : politique, droit, économie

Lecture des quotidiens israéliens ; acquisition de la langue spécialisée (politique, économie, droit) : rédaction en hébreu et analyse de certains aspects de la syntaxe hébraïque moderne.

HEB 4 B - Traduction littéraire 4è niveau (enseignants : L. Perlemuter, J. Danan)

HEB 400 A - Thème: Traduction de textes tirés de la littérature française moderne et contemporaine.

HEB 400 B - Version : Traduction de textes extraits de la littérature hébraïque moderne et contemporaine.

HEB 4 C - Littérature hébraïque classique (enseignant : D. Bodi)

HEB 401A Bible et hébreu biblique

HEB 401B Araméen biblique

Jérusalem à l'époque perse à partir du livre de Néhémie ch 1-13 et de la partie araméenne du texte d'Ezra 4,8-6,18. Analyse philologique, commentaires anciens et modernes portant sur l'époque perse.

HEB 4 D1 - Littérature hébraïque (enseignant : L. Perlemuter)

HEB 405 B - Littérature moderne

HEB 405 C - Littérature contemporaine

Etude de l'histoire de la littérature hébraïque à travers des œuvres de poésie et de prose de l'époque de l'Haskala à nos jours.

2) UE de civilisation de deuxième cycle, 1er niveau :

Vous devez en choisir une au titre de la rubrique civilisation.

HEB 4 E1 - Philosophie et pensée juives (enseignant : A. Guetta)

PMH 407 A – Initiation à l'histoire de la philosophie juive

PMH 407 B – Lecture commentée de textes philosophiques médiévaux (du X^{ème} au XIV^{ème} siècle)

HEB 4 F1 - Histoire contemporaine du judaïsme ashkénaze de la Première Guerre Mondiale aux années 1960 (enseignant : A. Grynberg)

PMH 404 A – Jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale

PMH 404 B – De la Deuxième Guerre Mondiale aux années 1960

HEB 4 G - Histoire des communautés juives d'Occident de la fin du 18^e siècle à la 1^{ère} Guerre Mondiale (CNED seulement)

PMH 401 A – Diversité idéologique (sur le plan religieux et sur le plan politique)

PMH 401 B – Situation socio-politique avec le monde environnant

L'Emancipation: ses acquis et ses remises en cause. Les idéologies dans le monde juif occidental.

La montée de l'antisémitisme et ses ravages. L'attraction des Etats-Unis.

HEB 4 H- Histoire des Juifs en Terre d'Islam (enseignant : R. Ayoun)

PMH 900A - Le Moyen Age

PMH 900 B - Du Moyen Age à nos jours

Ce cours a pour objectif de présenter la vie des Juifs et les relations judéo-musulmanes.

Présentation de ces communautés, en Orient et en Afrique du Nord, leur répartition, leur statut, leurs assises politiques et économiques.

L'Alliance Israélite Universelle et la révolution du monde séfarade africain et asiatique, le sionisme, l'Emigration.

3) UE optionnelles de licence (1er niveau du second cycle)

Vous pouvez prendre à titre d'option jusqu'à 3 UE de civilisation dans la liste ci-dessus différentes de celle que vous avez prise au titre de la rubrique civilisation de votre diplôme .

HEB 4 I - Linguistique hébraïque (enseignant : S. Kessler-Mesguich)

HEB 406 A - Histoire de la langue hébraïque

HEB 406 B - Linguistique générale appliquée à l'hébreu

Pour bien percevoir la spécificité de la langue hébraïque aux différentes époques de son histoire en même temps que son unité globale, on analysera à partir d'un choix de textes les caractéristiques morphologiques, syntaxiques et lexicales propres à chaque période : biblique, mishnique, médiévale, renaissance de la langue. Cette approche diachronique débouchera sur une description linguistique de l'hébreu contemporain (phonologie, morphosyntaxe, création de termes nouveaux, problèmes de norme).

HEB 4 J - Langue et littérature rabbiniques (enseignants : J. Danan, A. Woog)

HEB 402 A - Langue rabbinique :

Langue rabbinique (hébreu et araméen)

grammaire et philologie

terminologie du débat talmudique

HEB 402 B - Littérature rabbinique :

Etude de textes permettant une approche des méthodes et des thèmes du Midrash et de la Mishna.

HEB 4 K1 - Langue et littérature yiddish (enseignant : I. Niborski)

YID 401 A – Langue et littérature yiddish

YID 401 B - Histoire de la recherche dans le domaine yiddish

HEB 4 L - Langue et littérature judéo-arabes: étude de manuscrits (enseignant : J. Tedghi)

JAR 900 A - Langue judéo-arabe

JAR 900 B - Littérature judéo-arabe

Ce cours est un élargissement de l'UE JAR 002. Il porte sur l'étude et l'analyse de la littérature judéo-arabe des Juifs du Maghreb - prose et poésie - à partir de textes manuscrits essentiellement. Cet enseignement a aussi pour but de familiariser les étudiants avec les textes manuscrits et de leur apprendre à déchiffrer les différents types d'écriture, ce qui permettra, à ceux d'entre eux qui désirent entreprendre plus tard des études sur le judaïsme maghrébin, d'accéder directement aux sources manuscrites en hébreu et en judéo-arabe.

HEB 4 M - Judéo-espagnol : études linguistiques et littéraires (enseignant : M.-C. Varol)

JES 900 A - Etudes linguistiques

JES 900 B - Etudes littéraires

Approfondissement de la langue et littérature judéo-espagnoles dans les textes. Découverte des différentes écritures, des textes anciens et manuscrits.

HEB 4 N - Relations internationales d'Israël (enseignant : A. Grynberg)

PMH 400 A - Avec le monde arabe

PMH 400 B - Avec les grandes puissances

Israël et ses voisins, depuis la guerre d'indépendance jusqu'à aujourd'hui : le contexte politique (intérieur dans les différents pays et international) et économique. Le déroulement des différents conflits et la marche vers la paix. Israël et les grandes puissances. La position du Vatican. Israël et les communautés juives de diaspora.

Cette UE s'organise en 2 parties pendant le semestre : les premiers mois sont consacrés à des cours "traditionnels" et à des commentaires de documents fondamentaux ; parallèlement les étudiants sont invités à préparer une revue de presse sur un sujet d'"histoire immédiate" (l'évolution actuelle de la situation), qu'ils présentent au cours des dernières séances, après

janvier 4, 2003

apprentissage de la méthodologie de l'analyse de la presse. Bien que cela ne soit pas obligatoire, il semble souhaitable que les étudiants qui s'inscrivent à ce module aient suivi préalablement l'U.V. PMH001 afin de connaître les fondements historiques de l'État d'Israël et la composition de son échiquier politique.

HEB 4 O1 – Histoire des judaïcités modernes et contemporaines (enseignant : R. Ayoun)

PMH 405 A – Époque moderne

PMH 405 B – Époque contemporaine

HEB 4 P2 - Art juif et expression du judaïsme dans l'art (enseignant : S. Fellous)

PMH 406 A - De l'Antiquité au IX^{ème} siècle

L'art juif d'après les sources littéraires (le tabernacle du désert et le temple de Salomon).

L'art antique en Orient et en Occident (les fresques de la synagogue de Doura Europos, les catacombes de la via latina (Rome), les synagogues de Galilée).

PMH 406 B - Le Moyen-Age occidental

Les manuscrits hébreux du Moyen-Age : étude comparative entre la production des livres hébreux et la production locale non juive contemporaine.

Tous les cours sont précédés d'un rappel du contexte historique.

HEB 4 Q - Histoire du droit hébraïque (enseignant : A. Woog)

HEB 407 A : Sources juridiques et littéraires

Introduction : définitions ; représentation des rapports entre *Tora* écrite et *Tora* orale ; *halakha* proprement religieuse et *halakha* proprement juridique, les termes du problème.

Sources juridiques : en particulier l'*interpretatio* des normes de la *Tora* comme des normes ultérieures ; les décrets des docteurs de la loi et les décrets communautaires

Sources littéraires : Nature de la *Mishna* ; le problème de la codification en droit hébraïque ; les *responsa*.

HEB 407 B : Le droit hébraïque dans l'État d'Israël contemporain

Le droit hébraïque au début du XX^{ème} siècle : un droit national ?

La loi fondamentale de 1980 ;

Le statut personnel, le mariage et le divorce des juifs

HEB 4 R Institutions et Société de l'Etat d'Israël

HEB 408 A : Création de l'Etat et institutions

HEB 408 B : Mouvements migratoires et composantes de la Société

**V - PRESENTATION ET STRUCTURE DES DIPLOMES
DE DEUXIEME CYCLE**

SECOND NIVEAU

(MAÎTRISE)

Les étudiants qui ont obtenu au moins 6 UE sur les 8 composant leur licence sont autorisés à passer en maîtrise à la condition expresse de passer et obtenir à la session de juin de l'année en cours les épreuves correspondants aux UE de licence qui leur manquent. Ils pourront alors passer leurs épreuves de maîtrise à la session de septembre.

Il ne sera fait aucune exception à cette règle

Le volume global horaire des enseignements de la maîtrise est de 156h .

Il est rappelé aux étudiants de maîtrise que l'assiduité aux cours est OBLIGATOIRE.

Les étudiants qui savent dès l'inscription administrative qu'ils ne pourront pas être présents aux cours risquent de voir leur candidature refusée. Les décisions seront prises au cas par cas en fonction de la situation, des motivations et des engagements à résultats que les étudiants prendront.

Si ces derniers ne sont pas tenus le renouvellement de leur inscription en maîtrise une année suivante pourra leur être refusé.

Des dérogations sont cependant possibles : les étudiants doivent en faire la demande dès le début de l'année universitaire auprès des enseignants concernés et **au plus tard le 15 Décembre de l'année universitaire en cours.**

La soutenance d'un mémoire de 80 à 120 pages est exigée pour l'obtention de la maîtrise : l'étudiant doit obligatoirement prendre contact en fin de licence ou début de maîtrise avec un directeur de maîtrise pour le choix du thème et du sujet de son mémoire.

Un dépôt du sujet de mémoire doit être fait au secrétariat pédagogique au plus tard fin janvier (formulaire à retirer au secrétariat). Par ailleurs, les UE de maîtrise doivent être choisies en fonction du mémoire, et avec l'accord du directeur de maîtrise.

Pour le détail des intitulés et des contenus des enseignements, se reporter au descriptif des UE de 2ème cycle, 2ème niveau, p. 31.

***Maîtrise de langues, littératures et civilisations étrangères, spécialisation: hébreu moderne :
3UE et un mémoire préparé sous la direction d'un enseignant du département (1 an)***

- 3 UE à choisir parmi :

HEB 5A, HEB 5B, HEB 5C, HEB 5D, HEB 5E1, HEB 5F,
HEB 5H1, HEB 5I1, HEB 5J, HEB 5K, HEB 5L, HEB 5N

Compensation entre les trois UE.

Les enseignements de deuxième cycle, deuxième niveau (maîtrise) sont répartis ainsi :

Premier Semestre

HEB5A, HEB5B, HEB5E1, HEB5H1, HEB5J, HEB5K

Deuxième Semestre

HEB5C, HEB5D, HEB5F, HEB5I1, HEB5L, HEB5N

**VI - DESCRIPTIF DES UE DE DEUXIEME CYCLE
SECOND NIVEAU**

HEB 5 A - Hébreu : Traduction littéraire 5^e niveau (enseignants : L. Perlemuter et M. Hadas-Lebel)

HEB 500 A - Thème : traduction de textes tirés de la littérature moderne et contemporaine. Etude comparative de traductions.

HEB 500 B - Version : séminaire de traduction littéraire à partir de textes représentant différents courants de la littérature hébraïque au XX^e siècle.

HEB 5 B- Etudes bibliques (enseignant : D. Bodi)

HEB 501A - Littérature biblique

HEB 501B – Langue biblique

Exégèse rabbinique et moderne des récits bibliques à partir de textes choisis :

L'analyse de la relation du roi David avec ses quatre épouses

- a) David et Michal (1Samuel 18,20-28 ; 19,10-18 ; 25,42-44 ; 2Samuel 3,12-16 ; 6,16-23 ; 21,8-9)
- b) David et Avigail (1Samuel 25)
- c) David et Bathshéva (2Samuel 11-12)
- d) Bathshéva, Avishag et la mort de David (1Rois 1-2)

HEB 5 C – Etudes Talmudiques (enseignant : D. Bodi)

HEB502A – Littérature talmudique

HEB502B – Langue talmudique

Lecture d'une vingtaine de passages dans le Talmud Bavli et le Talmud Yerushalmi

Tal. Bavli Avoda Zarah 2b-3 (les nations lors du jugement dernier)

Tal. Bavli Megillah 3a (la naissance du targoum araméen, cf Néhémie 8,8)

Tal. Yerushalmi Demay 28b ; Shabbat 37a ; Yoma 19a ; Sukkah 14b ; Megillah 10b,...(la naissance de la version grecque de la Bible).

HEB 5 D - Littérature hébraïque (enseignant : M. Itzhaki)

HEB 503 A - Littérature médiévale

HEB 503 B - Littérature moderne

HEB 503 C – Littérature contemporaine

La nouvelle dans la littérature contemporaine

Cette année l'unité d'enseignement HEB5D porte sur un genre littéraire précis, la **nouvelle (short story)**

A) Etude générale du genre

B) Le développement de la nouvelle dans la littérature hébraïque

C) Lecture et analyse de nouvelles de SY Agnon, Aapelfeld, AB Yehoshua, S.Yizhar, Savion Libericht, ...

Les étudiants sont priés de prendre contact avec Mme Itzhaki dès le début de l'année.

HEB 5 E1 - Philosophie et pensée juives (enseignant : A. Guetta)

PMH 505 A – Initiation à la philosophie juive moderne

PMH 505 B – Lecture commentée de textes philosophiques modernes (du XVII^e au XXI^e siècles)

HEB 5 F- Etudes post-bibliques (enseignant : J. Danan)

HEB 504 A - la langue du Midrash

HEB 504 B - La littérature du Midrash

Genèse Rabbah : les rapports entre frères et sœurs

HEB 5 H1 – Etre juif à l'aube du XXIème siècle, en Israël et en Diaspora (enseignant : A. Grynberg)

PMH 503 A – Données géographiques et démographiques

PMH 503 B – Histoire et mémoire

Les étudiants sont priés de prendre contact avec Mme Grynberg dès le début de l'année universitaire.

HEB 5 I1 - Art juif et expression du judaïsme dans l'art (enseignant : S. Fellous)

Iconographie biblique et art juif

PMH 504 A – Les manuscrits hébreu à peinture- les grands lieux de production

L'art juif d'après les sources littéraires (le tabernacle du désert et le temple de Salomon).

L'art antique en Orient et en Occident (les fresques de la synagogue de Doura Europos, les catacombes de la via latina (Rome), les synagogues de Galilée) .

PMH 504 B – L'iconographie biblique dans les manuscrits chrétiens et hébreux : étude comparée

Les manuscrits hébreux du Moyen Age : étude comparative entre la production des livres hébreux et la production locale non juive contemporaine.

Tous les cours sont précédés d'un rappel du contexte historique.

HEB 5 J – Recherches sur le judaïsme entre Islam et Chrétienté du Moyen-Âge à l'époque contemporaine (enseignant : R. Ayoun)

PMH 501 A – Epoque moderne

PMH 501 B - Epoque contemporaine

Cette année nous réfléchirons sur les milieux qu'ont fréquenté les séfarades, les orientaux et les Ashkénazes. Nous verrons que d'une civilisation à l'autre, chacun se dit volontiers sa vérité. Celle-ci n'est jamais bonne quand c'est le voisin qui la formule. Il est certain que le destin du judaïsme, sa force, sa pérennité, son tourment tiennent à ce qu'il est resté un noyau dur refusant obstinément de se diluer, c'est à dire une civilisation fidèle à elle-même où se mêlent à la fois le paradis et l'enfer des hommes !

HEB 5 K - Littérature hébraïque d'Afrique du Nord (enseignant : J. Tedghi)

HEB 505 A - Les Responsa : sources d'histoire des Juifs du Maghreb

HEB 505 B - Poésie hébraïque d'Afrique du Nord

Les communautés juives d'Afrique du Nord ne possédant pratiquement pas d'archives, la littérature rabbinique constitue l'une des sources fondamentales de leur histoire. Nulle étude historique, sociologique, linguistique, ethnographique ou folklorique sur les Juifs du Maghreb ne peut prétendre être parfaite sans la consultation des différents textes de la littérature rabbinique et plus précisément celle des *taqqanot* (ordonnances) et des *she'elot u-teshuvot* (Responsa).

Le séminaire consiste donc à présenter aux étudiants ces sources littéraires et à les guider dans la lecture et l'interprétation des textes.

Une deuxième partie du séminaire est consacrée à la poésie judéo-maghrébine d'expression hébraïque: la poésie hébraïque d'Afrique du Nord au Moyen Age et au lendemain de l'expulsion des Juifs d'Espagne, les différents genres littéraires et le renouveau de la poésie aux XIX^e-XX^e siècles.

HEB 5 L – Littérature et Philologie yiddish (enseignant : I. Niborski)

YID 500 A – Philologie Yiddish

YID 500 B – Littérature Yiddish

Folklore, langue et littérature yiddish en Europe orientale de 1860 à 1939. Histoire de la recherche philologique, linguistique et littéraire. Introduction à la bibliographie des études yiddish.

HEB5N Presse hébraïque et israélienne spécialisée

janvier 4, 2003

HEB 506 A : La Presse spécialisée, un outil de recherche

HEB 506 B : Analyse thématique et linguistique d'articles choisis

NOTE IMPORTANTE : Parallèlement aux enseignements, un certain nombre de conférences seront assurées par des enseignants du Département ou des intervenants de passage.
Consultez régulièrement les tableaux d'affichage.

VII - DEA-DOCTORAT

L'INALCO est habilité à délivrer des Doctorats en Études Hébraïques.
Pour les modalités d'inscription se reporter à la brochure du 3^e cycle

(Bureau des doctorats, 1, rue de Lille, ☎ 01 49 26 42 52).

VIE UNIVERSITAIRE

1) Permanences du Directeur de Département

Le Directeur de Département reçoit les étudiants, sur rendez-vous exclusivement (se renseigner au secrétariat au 01-41-40-89-27)

2) Permanence INALCO/CNED - Responsable : L. Perlemuter

Tous les mardis, de 11h30- à 13h au Centre de Clichy, ☎ : 01 41 40 89 46.

3) Elections

En 2002-2003, les étudiants élisent leurs représentants au Conseil de département
Les élections sont annoncées par voie d'affichage.

4) Bibliothèques :

- Bibliothèque du centre de Clichy : Mlle Plessis, ☎ : 01 41 40 89 66

Consultation sur place et prêt à domicile, le lundi de 13h à 19h, le mardi de 10h à 13h et de 14h à 18h, les mercredi et vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h, le jeudi de 10h à 18h.

- Bibliothèque centrale de l'INALCO : 4 rue de Lille, ☎ : 01.42.61.42.03

Consultation sur place et prêt à domicile, le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 14h à 18h.

5) Centre de documentation :

Centre de recherche et de documentation d'études hébraïques de l'INALCO à Clichy :

Consultations sur place d'encyclopédies, de bibliographies et de revues de presse juive, du lundi au jeudi.

☎ : 01 41 40 89 54

6) A Clichy, vous trouverez aussi :

- Libre-service en salle informatique : PC avec Windows et Word, imprimantes jet d'encre.

- Association « OURSON » (BDE):

Situé près des amphithéâtres, l'Ourson propose des ouvrages à tarif préférentiel ainsi que de nombreux photocopiés (supports de cours). Vous y trouverez également une Photocopieuse et serez accueillis dans la bonne humeur.

N'hésitez pas à vous impliquer dans le milieu associatif, les bénévoles sont toujours bienvenus.

7) Cours d'informatique :

Une série de conférences d'informatique pédagogique sera donnée tout au long de l'année dans le cadre de la salle en libre-service d'informatique pédagogique du centre de Clichy.

Cette salle est équipée de 12 micro-ordinateurs récents avec Windows, le traitement de textes Word, et le programme de traitement de textes multilingue (Français, anglais, espagnol, russe, hébreu, arabe,...) QTEXT8.

Ces conférences traiteront les sujets suivants :

- initiation à la micro-informatique (partie matérielle)
- formation à la manipulation de Windows
- les principes de la création d'un texte (plan, mise en pages, chapitre, table des matières, index, ...)
- formation approfondie au logiciel QTEXT8

Ce cours s'adresse aux étudiants à partir de la deuxième année de DULCO et est limité à 24 étudiants par l'année. L'inscription aura lieu à la rentrée auprès du secrétariat du Département de langues et civilisations hébraïques et juives.

janvier 4, 2003

8) Quelques téléphones utiles :

- Assistante sociale des étudiants : 01. 47 03 50 50
- Bourses Erasmus : 01 49 26 42 40, bureau 110 - (INALCO, 2 rue de Lille)
- Bourses nationales d'enseignement supérieur et prêts d'honneur : 01 49 26 42 26 - (INALCO, 2 rue de Lille)
- CROUS : 01 49 26 42 17 - (INALCO, 2 rue de Lille)
- Sécurité sociale : 01 49 26 42 32 - (INALCO, 2 rue de Lille)
- Exonération de droits d'inscription : 01 49 26 42 26/77 - (INALCO, 2 rue de Lille)
- Allocataires de chômage (formation continue) : 01 55 26 81 13/14 /15/16 -
- Boursiers : 01 49 26 42 26
- Autres cas : 01 49 26 42 77 - (INALCO, 2 rue de Lille)
- Aide au voyage : 01 49 26 42 72 - (INALCO, 2 rue de Lille)
- Sport (convention avec Paris IX) : 01 44.05.41.06

VIE PRATIQUE

Une notice d'information vous a été remise avec votre dossier d'inscription : vous y trouverez les informations suivantes :

- Calendrier de l'année universitaire 2002/2003
- Elections des représentants étudiants au Conseil du département, au Conseil d'Administration et au Conseil Scientifique
- Bibliothèque
- Aide au Voyage
- Participation de l'établissement à certains Salons d'exposition (Salon de l'Etudiant,...)
- Associations diverses...

N'hésitez pas à la consulter, elle vous sera utile tout au long de l'année. Si vous ne l'avez plus en votre possession, vous pouvez vous la procurer dans votre secrétariat pédagogique.

CONVENTIONS - RELATIONS INTERNATIONALES

☐ CONVENTIONS AVEC DES ETABLISSEMENTS FRANCAIS ET ETRANGERS

L'INALCO a conclu des accords avec divers établissements universitaires français ou étrangers. Ces accords peuvent vous permettre d'accéder aux cursus de ces établissements selon des modalités propres à chaque convention, et vous offrent ainsi la possibilité de diversifier vos études ou de les compléter. Pour toute demande de renseignements, s'adresser :

- au Service Gestion des étudiants, 2 rue de Lille, bureau 06 bis, M. MARQUES (☎ : 01 49 26 42 72) pour les conventions conclues avec des établissements français
- au Service des Relations Internationales, 2, rue de Lille, bureau 110, Mme MONTOYA (☎ : 01 49 26 42 31) pour les conventions conclues avec des établissements étrangers.

CONFERENCES

Des conférences peuvent être organisées par les enseignants dans le cadre de leurs cours ou pour le compléter en faisant intervenir des personnes extérieures à l'INALCO.